



**CONVENTION-CADRE SUR LES
CHANGEMENTS CLIMATIQUES**

Distr.
GÉNÉRALE

FCCC/SBSTA/1998/9
22 décembre 1998

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

ORGANE SUBSIDIARE DE CONSEIL SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE

**RAPPORT DE L'ORGANE SUBSIDIARE DE CONSEIL SCIENTIFIQUE
ET TECHNOLOGIQUE SUR LES TRAVAUX DE SA NEUVIÈME SESSION
BUENOS-AIRES, 3-10 NOVEMBRE 1998**

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragraphe</u> s	<u>Page</u>
I. OUVERTURE DE LA SESSION (Point 1 de l'ordre du jour)	1 - 3	3
II. QUESTIONS D'ORGANISATION (Point 2 de l'ordre du jour)	4 - 11	3
A. Adoption de l'ordre du jour	4 - 5	3
B. Organisation des travaux	6 - 9	4
C. Élection des membres du Bureau	10 - 11	5
III. QUESTIONS RENVOYÉES AU SBSTA PAR LA CONFÉRENCE DES PARTIES RÉUNIE EN SÉANCE PLÉNIÈRE (Point 3 de l'ordre du jour)	12 - 46	6
A. Mise au point et transfert de technologies (décision 13/CP.1)	12 - 17	6
B. Activités exécutées conjointement : examen des progrès accomplis dans le cadre de la phase pilote (décision 5/CP.1)	18 - 21	6

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	<u>Paragraphe</u> s	<u>Page</u>
C. Recherche et observation systématique (art. 4.1 g) et 5 de la Convention)	22 - 26	7
D. Aspects scientifiques et méthodologiques de la proposition du Brésil	27 - 29	8
E. Changement d'affectation des terres et foresterie	30 - 34	9
F. Article 6, article 12 et article 17 du Protocole de Kyoto	35 - 38	10
G. Impact de projets particuliers sur les émissions au cours de la période d'engagement	39 - 42	10
H. Questions relatives au paragraphe 6 de la décision 1/CP.3 : préparatifs en vue de la première session de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto	43 - 46	11
IV. QUESTIONS DIVERSES (Point 4 de l'ordre du jour)	47 - 53	12
V. ADOPTION DU RAPPORT (Point 5 de l'ordre du jour)	54 - 55	14
VI. CLÔTURE DE LA SESSION	56	15

Annexe

Liste des documents dont était saisi l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique à sa neuvième session	16
---	----

I. OUVERTURE DE LA SESSION
(Point 1 de l'ordre du jour)

1. La neuvième session de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) s'est tenue au *Centro de exposiciones del Gobierno de la Ciudad de Buenos Aires*, à Buenos Aires (Argentine) du 3 au 10 novembre 1998.
2. Le Président du SBSTA, M. Kok Kee Chow (Malaisie), a ouvert la session le 3 novembre 1998. Il a souhaité la bienvenue à tous les représentants et observateurs et a remercié le Gouvernement argentin, qui accueillait la quatrième session de la Conférence des Parties, de sa généreuse hospitalité. Le Président a indiqué que la tâche dont le SBSTA devait s'acquitter à sa neuvième session était claire; il devrait s'efforcer de parvenir à un consensus entre les Parties afin d'élaborer des projets de décision pour adoption par la Conférence des Parties. Le Président a rappelé que la Conférence des Parties avait renvoyé au SBSTA pour examen plusieurs points dont certains se rapportaient aux travaux en cours au titre de la Convention et d'autres aux questions découlant du Protocole de Kyoto. Il a fait valoir que le SBSTA devrait s'attacher à trouver un juste équilibre entre ces deux domaines d'activité. Le Président a fait observer que le SBSTA aurait besoin de travailler de façon intensive pour élaborer et soumettre en temps voulu à la Conférence des Parties des projets de décision sur les nombreuses questions dont il était saisi. Mais il s'est dit convaincu que les délégations sauraient relever ce défi et conjuguer leurs efforts pour promouvoir, dans un esprit de coopération, le processus d'application de la Convention.
3. À la 1ère séance également, le 3 novembre, le Président du Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), M. Robert Watson, a fait une déclaration. Dans son intervention, M. Watson a mis l'accent sur le programme de travail du GIEC et a fourni des informations sur l'état d'avancement des travaux visant à rassembler les informations demandées par le SBSTA, y compris du rapport spécial sur l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie.

II. QUESTIONS D'ORGANISATION
(Point 2 de l'ordre du jour)

A. Adoption de l'ordre du jour
(Point 2 a) de l'ordre du jour)

4. À sa 1ère séance, le 3 novembre, le SBSTA a examiné l'ordre du jour provisoire reproduit à l'annexe I du document FCCC/CP/1998/1. Des déclarations ont été faites par les représentants de deux Parties.
5. À la même séance, le SBSTA a adopté l'ordre du jour suivant :
 1. Ouverture de la session
 2. Questions d'organisation :
 - a) Adoption de l'ordre du jour;
 - b) Organisation des travaux;

- c) Élection des membres du Bureau
3. Questions renvoyées au SBSTA par la Conférence des Parties réunie en séance plénière
 4. Questions diverses
 5. Adoption du rapport.

B. Organisation des travaux
(Point 2 b) de l'ordre du jour)

6. Le SBSTA a examiné cet alinéa à sa 1ère séance, le 3 novembre. Il était saisi du programme provisoire des séances reproduit à l'annexe III du document FCCC/CP/1998/1/Add.1. Le Président a indiqué que ce programme devrait servir de guide mais qu'il serait nécessaire de l'adapter en fonction de l'avancement des travaux. Le Président a souligné que le SBSTA devrait achever ses travaux le 10 novembre au plus tard pour lui permettre de présenter à la Conférence des Parties, le 11 novembre, les projets de décision dont il recommanderait l'adoption.

7. Le Président a rappelé que, la veille, à sa 2ème séance plénière, la Conférence des Parties avait renvoyé un certain nombre de questions au SBSTA pour examen. Quelques-unes d'entre elles avaient été renvoyées à la fois au SBSTA et à l'Organe subsidiaire de mise en oeuvre (SBI) pour qu'ils les examinent conjointement. Le Président a appelé l'attention du SBSTA sur les questions dont il était saisi. En voici la liste :

- Mise au point et transfert de technologies (décision 13/CP.1) (point 4 c) de l'ordre du jour de la Conférence des Parties);
- Activités exécutées conjointement : examen des progrès accomplis dans le cadre de la phase pilote (décision 5/CP.1) (à examiner conjointement avec le SBI) (point 4 f) de l'ordre du jour de la Conférence des Parties);
- Recherche et observation systématique (art. 4.1 g) et 5 de la Convention) (point 4 h) i) de l'ordre du jour de la Conférence des Parties);
- Aspects scientifiques et méthodologiques de la proposition du Brésil (point 4 h) ii) de l'ordre du jour de la Conférence des Parties);
- Changement d'affectation des terres et foresterie (point 5 a) i) de l'ordre du jour de la Conférence des Parties);
- Article 6 du Protocole de Kyoto (à examiner conjointement avec le SBI) (point 5 a) ii) de l'ordre du jour de la Conférence des Parties);

- Article 12 du Protocole de Kyoto (à examiner conjointement avec le SBI)
(point 5 a) iii) de l'ordre du jour de la Conférence des Parties);
- Article 17 du Protocole de Kyoto (à examiner conjointement avec le SBI)
(point 5 a) iv) de l'ordre du jour de la Conférence des Parties);
- Impact de projets particuliers sur les émissions au cours de la période d'engagement
(point 5 a) v) de l'ordre du jour de la Conférence des Parties);
- Questions relatives au paragraphe 6 de la décision 1/CP.3 : préparatifs en vue de la première session de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole (à examiner conjointement avec le SBI)
(point 5 b) de l'ordre du jour de la Conférence des Parties).

8. Le Président a rappelé qu'à la demande de la Conférence des Parties il avait accepté de consulter le Président du SBI sur le point de savoir si l'alinéa e) du point 4 de l'ordre du jour de la Conférence des Parties, qui avait été renvoyé au SBI, devrait être examiné également par le SBSTA.

9. Enfin le Président a rappelé que, la veille, à sa 2ème séance plénière, la Conférence des Parties avait adopté une décision au sujet de la participation des organisations intergouvernementales et non gouvernementales à des groupes de contact (décision 18/CP.4)¹. Il a indiqué que le SBSTA se conformerait à cette décision dans ses travaux.

C. Élection des membres du bureau
(Point 2 c) de l'ordre du jour)

10. Le SBSTA a examiné cet alinéa à sa 1ère séance, le 3 novembre. À cette séance, le Président a informé le SBSTA qu'il consulterait les groupes régionaux afin d'obtenir que les autres membres du bureau soient élus dès que possible.

11. À la 8ème séance plénière de la Conférence des Parties, le 14 novembre, le Président a annoncé qu'on était parvenu à un accord sur la désignation des autres membres des organes subsidiaires. À l'invitation du Président, la Conférence des Parties a élu MM. Lambert Gnapelet (République centrafricaine) et Andrej Kranjc (Slovénie) vice-président et rapporteur du SBSTA, respectivement.

¹ Document FCCC/CP/1998/L.1/Rev.1.

**III. QUESTIONS RENVOYÉES AU SBSTA PAR LA CONFÉRENCE DES PARTIES
RÉUNIE EN SÉANCE PLÉNIÈRE**

(Point 3 de l'ordre du jour)

A. Mise au point et transfert de technologies (décision 13/CP.1)

(Point 4 c) de l'ordre du jour de la Conférence des Parties)

1. Délibérations

12. Le SBSTA a examiné cette question à ses 5ème, 9ème et 10ème séances, les 4 et 10 novembre, respectivement. Il était saisi des documents suivants : FCCC/CP/1998/6, FCCC/CP/1998/MISC.5 et Add.1 à 3 et FCCC/TP/1998/1.

13. Des déclarations ont été faites par les représentants de 20 Parties, dont un s'est exprimé au nom de l'Alliance des petits États insulaires, un au nom du Groupe des 77 et de la Chine et du Groupe africain et un autre au nom de la Communauté européenne et de ses États membres. Le représentant d'une organisation non gouvernementale a également fait une déclaration.

14. À la 5ème séance, le 4 novembre, le Président de la Climate Technology Initiative a fait une déclaration.

15. À sa 5ème séance également, le SBSTA est convenu d'examiner cette question dans le cadre d'un groupe de contact coprésidé par Mme Renate Christ (Communauté européenne) et Mme Wanna Tanunchaiwatana (Thaïlande).

16. Une manifestation spéciale intéressant ce point de l'ordre du jour - une table ronde sur les moyens de surmonter les obstacles au développement et au transfert de technologies -, organisée par le secrétariat, a eu lieu le 11 novembre sous la présidence du Président du SBSTA.

2. Conclusions

17. À sa 9ème séance, le 10 novembre, le SBSTA a décidé de recommander l'adoption, par la Conférence des Parties à sa quatrième session, d'un projet de décision (FCCC/CP/1998/L.16). Pour le texte intégral de la décision de la Conférence des Parties, voir la décision 4/CP.4².

B. Activités exécutées conjointement : examen des progrès accomplis dans le cadre de la phase pilote (décision 5/CP.1)

(Point 4 f) de l'ordre du jour de la Conférence des Parties)

1. Délibérations

18. Le SBSTA a examiné cette question à ses 3ème et 11ème séances, tenues conjointement avec le SBI, les 3 et 10 novembre, respectivement. Il était saisi des documents suivants : FCCC/CP/1998/2, FCCC/CP/1998/INF.3 et FCCC/CP/1998/MISC.7 et Add.1 à 4.

² Pour le texte intégral des décisions adoptées par la Conférence des Parties à sa quatrième session, voir le document FCCC/CP/1998/16/Add.1.

19. Des déclarations ont été faites par les représentants de 37 Parties, dont un s'est exprimé au nom du Groupe africain, un au nom de la Communauté européenne et de ses États membres et un autre au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

20. À la réunion commune, le 3 novembre, les Présidents du SBSTA et du SBI ont invité Mme Cornelia Quennet-Thielen (Allemagne) à les aider à procéder à des consultations informelles sur cette question.

2. Conclusions

21. À sa 11ème séance, tenue conjointement avec le SBI le 10 novembre, le SBSTA a décidé de transmettre un projet de décision sur la question à la Conférence des Parties pour réexamen (voir FCCC/CP/1998/CRP.2).

C. Recherche et observation systématique (art. 4.1 g) et 5 de la Convention)

(Point 4 h) i) de l'ordre du jour
de la Conférence des Parties)

1. Délibérations

22. Le SBSTA a examiné cette question à ses 5ème, 7ème et 8ème séances, les 4, 5 et 9 novembre, respectivement. Il était saisi des documents suivants : FCCC/CP/1998/7 et FCCC/CP/1998/MISC.2.

23. Des déclarations ont été faites par les représentants de 30 Parties, dont un s'est exprimé au nom de la Communauté des Caraïbes et un autre au nom de la Communauté européenne et de ses États membres.

24. À la 5ème séance, le 4 novembre, un représentant du Système mondial d'observation du climat (SMOC) a présenté au SBSTA le rapport d'ensemble sur l'efficacité des systèmes mondiaux d'observation, établi comme suite à la décision 8/CP.3. Des déclarations ont également été faites par les représentants du Système mondial d'observation de l'océan (GOOS), de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE).

25. À sa 5ème séance, le 4 novembre, le Président a invité Mme Susan Barrell (Australie) et M. Mohamed Mhita (République-Unie de Tanzanie) à l'aider à procéder à des consultations informelles sur cette question.

2. Conclusions

26. À sa 8ème séance, le 9 novembre, le SBSTA a adopté les conclusions suivantes :

a) Le SBSTA a pris note du rapport sur l'efficacité des systèmes mondiaux d'observation du climat, dont l'élaboration et la coordination ont été assurées par le secrétariat du Système mondial d'observation du climat (SMOC), en place au sein de l'Organisation météorologique mondiale (OMM), pour le compte des organisations participant au Programme d'action pour le climat, figurant dans le document FCCC/CP/1998/MISC.2;

b) Le SBSTA a décidé de recommander l'adoption d'un projet de décision sur la recherche et l'observation systématique par la Conférence des Parties à sa quatrième session ³;

c) Le SBSTA a invité les organisations participant au Programme d'action pour le climat à étudier, en consultation avec le secrétariat de la Convention, les options permettant d'établir une synthèse des plans et programmes nationaux d'observation systématique du système climatique, notamment en mettant à profit les connaissances techniques du Système mondial d'observation du climat et/ou en utilisant le fichier d'experts, et à faire rapport au SBSTA à sa onzième session;

d) Conformément à la recommandation qu'il avait faite à la Conférence des Parties selon laquelle cette dernière devrait inviter les organisations participant au Programme d'action pour le climat, par l'intermédiaire du secrétariat du Système mondial d'observation du climat, à mettre en route un processus intergouvernemental ayant pour objet d'aborder les priorités d'action s'agissant d'améliorer les systèmes mondiaux d'observation du climat eu égard aux besoins de la Convention et, en consultation avec le secrétariat de la Convention et les autres organismes compétents, à définir les options immédiates, à moyen terme et à long terme en matière de soutien financier, le SBSTA a décidé d'examiner ces questions à sa dixième session.

D. Aspects scientifiques et méthodologiques de la proposition du Brésil

(Point 4 h) ii) de l'ordre du jour de la Conférence des Parties)

1. Délibérations

27. Le SBSTA a examiné cette question à ses 2ème et 8ème séances, les 3 et 9 novembre, respectivement.

28. Des déclarations ont été faites par les représentants de huit Parties, dont un s'est exprimé au nom de la Communauté européenne.

2. Conclusions

29. À sa 8ème séance, le 9 novembre, le SBSTA a adopté les conclusions suivantes :

a) Le SBSTA a pris note des renseignements fournis par le Brésil au sujet des activités scientifiques menées dernièrement et de l'atelier à organiser concernant la proposition présentée par le Brésil dans le document FCCC/AGBM/1997/MISC.1/Add.3. Le SBSTA a noté également la contribution que pourraient apporter d'autres analyses pertinentes à une meilleure compréhension des aspects méthodologiques et scientifiques de cette proposition. Le SBSTA a invité la délégation brésilienne à l'informer, à sa dixième session, des résultats de cet atelier et à lui communiquer d'autres renseignements pertinents;

³Document FCCC/CP/1998/L.4. Pour le texte intégral de la décision de la Conférence des Parties, voir la décision 14/CP.4.

b) Le SBSTA a décidé de reprendre, à sa dixième session, l'examen des aspects scientifiques et méthodologiques de la proposition du Brésil.

E. Changement d'affectation des terres et foresterie

(Point 5 a) i) de l'ordre du jour de la Conférence des Parties)

1. Délibérations

30. Le SBSTA a examiné cette question à ses 1ère et 8ème séances, les 3 et 9 novembre, respectivement. Il était saisi des documents suivants : FCCC/CP/1998/INF.4, FCCC/CP/1998/MISC.1 et Add.1 et 2 et FCCC/CP/1998/MISC.9 et Add.1 et 2.

31. Des déclarations ont été faites par les représentants de 20 Parties, dont un s'est exprimé au nom de l'Alliance des petits États insulaires et un autre au nom de la Communauté européenne et de ses États membres. Le représentant d'une organisation non gouvernementale a également fait une déclaration.

32. À la 1ère séance, le 3 novembre, M. Paul Maclons (Afrique du Sud), qui avait présidé avec M. Maciej Sadowski (Pologne) le premier atelier du SBSTA sur l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie (Rome, 24-25 septembre 1998), a présenté au SBSTA en son nom et au nom de M. Sadowski un rapport sur les travaux de cet atelier. À cette même réunion, un représentant de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a fait une déclaration. En outre, le Président a rappelé les informations que le Président du Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) avait communiquées au début de cette séance sur l'état d'avancement du rapport spécial sur l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie.

33. À cette même séance, le Président a invité M. Paul Maclons et M. Maciej Sadowski à l'aider à procéder à des consultations informelles sur cette question.

2. Conclusions

34. À sa 8ème séance, le 9 novembre, le SBSTA a adopté les conclusions suivantes :

a) Le SBSTA a pris note des renseignements communiqués par le secrétariat concernant l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie dans les documents FCCC/CP/1998/INF.4, FCCC/CP/1998/MISC.1 et Add.1 et 2 et FCCC/CP/1998/MISC.9 et Add.1 et 2;

b) Le SBSTA a décidé de recommander à la Conférence des Parties d'adopter à sa quatrième session un projet de décision sur la question ⁴;

⁴Document FCCC/CP/1998/L.5. Pour le texte intégral de la décision de la Conférence des Parties, voir la décision 9/CP.4.

c) Le SBSTA a prié le secrétariat d'organiser, avec sa dixième session, un deuxième atelier du SBSTA auquel participeraient des experts, dont ceux qui font partie du GIEC, afin d'examiner précisément des questions liées au paragraphe 4 de l'article 3 du Protocole de Kyoto telles que méthodologies, incertitudes, recherche et besoins en matière de données, ainsi que celles qui sont indiquées dans le document FCCC/SBSTA/1998/INF.1 et dans les communication des Parties, et de développer les questions découlant du premier atelier. Il a prié en outre le secrétariat de lui présenter à sa dixième session un rapport sur le deuxième atelier;

d) Le SBSTA a accueilli avec satisfaction la proposition des États-Unis d'Amérique de fournir un lieu d'accueil pour un deuxième atelier;

e) Le SBSTA a invité les Parties à faire parvenir avant le 1er février 1999 des communications sur les autres questions à examiner lors de l'atelier.

F. Article 6, article 12 et article 17 du Protocole de Kyoto
(Point 5 a) ii) à iv) de l'ordre du jour de la Conférence des Parties)

1. Délibérations

35. Le SBSTA a examiné ces questions à ses 4ème et 11ème séances, tenues conjointement avec le SBI, les 4 et 10 novembre, respectivement. Il était saisi des documents suivants : FCCC/CP/1998/MISC.7 et Add.1 à 4.

36. Des déclarations ont été faites par les représentants de 36 Parties, dont un s'est exprimé au nom du Groupe africain, un au nom de l'Alliance des petits États insulaires, un au nom de la Communauté européenne et de ses États membres et un autre au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

37. À leur réunion commune, le 4 novembre, le SBSTA et le SBI sont convenus d'examiner cette question dans le cadre d'un groupe de contact commun coprésidé par MM. Yvo de Boer (Pays-Bas) et Gylvan Meira Filho (Brésil).

2. Conclusions

38. À sa 11ème séance, tenue conjointement avec le SBI le 10 novembre, le SBSTA a décidé de transmettre un projet de décision des présidents des organes subsidiaires et un projet de proposition des coprésidents du Groupe de contact commun sur les mécanismes à la Conférence des Parties pour réexamen (voir le document FCCC/CP/1998/CRP.3).

G. Impact de projets particuliers sur les émissions
au cours de la période d'engagement
(Point 5 a) v) de l'ordre du jour de la Conférence des Parties)

1. Délibérations

39. Le SBSTA a examiné cette question à ses 2ème et 9ème séances, les 3 et 10 novembre, respectivement.

40. Des déclarations ont été faites par les représentants de 11 Parties, dont un s'est exprimé au nom de l'Alliance des petits États insulaires et un autre au nom de la Communauté européenne et de ses États membres.

41. À la 2ème séance, le 3 novembre, le Président a invité M. Ole Plougmann (Danemark), Vice-Président de la Conférence des Parties à sa quatrième session, à l'aider à procéder à des consultations informelles sur cette question.

2. Conclusions

42. À sa 9ème séance, le 10 novembre, le SBSTA a adopté les conclusions suivantes :

a) Le SBSTA a pris note des renseignements communiqués par la délégation islandaise, y compris les éléments d'information fournis durant la session en réponse à des questions émanant de trois Parties, dont une était intervenue au nom de la Communauté européenne et de ses États membres et une au nom de l'Alliance des petits États insulaires (voir FCCC/CP/1998/MISC.11 et Add.1). Il a invité les Parties à examiner les réponses de la délégation islandaise et à présenter les conclusions de leur analyse de cette information au secrétariat le 1er mars 1999 au plus tard afin que celui-ci puisse les rassembler dans un document de la série MISC.;

b) Le SBSTA a décidé de recommander à la Conférence des Parties d'adopter, à sa quatrième session, un projet de décision sur l'impact de projets particuliers sur les émissions au cours de la période d'engagement ⁵;

c) Le SBSTA a décidé de reprendre l'examen de la question de l'impact de projets particuliers sur les émissions au cours de la période d'engagement à sa dixième session.

H. Questions relatives au paragraphe 6 de la décision 1/CP.3 : préparatifs en vue de la première session de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto (Point 5 b) de l'ordre du jour de la Conférence des Parties)

1. Délibérations

43. Le SBSTA a examiné cette question à ses 6ème et 11ème séances, tenues conjointement avec le SBI les 5 et 10 novembre, respectivement. Il était saisi du document FCCC/CP/1998/3.

44. Des déclarations ont été faites par les représentants de 26 Parties, dont un s'est exprimé au nom de la Communauté européenne et de ses États membres. Les représentants d'un État observateur et de deux organisations non gouvernementales ont fait eux aussi des déclarations.

⁵Document FCCC/CP/1998/L.8. Pour le texte intégral de la décision de la Conférence des Parties, voir la décision 16/CP.4.

45. À la réunion commune, le 5 novembre, les présidents du SBSTA et du SBI ont invité M. Espen Ronneberg (Îles Marshall), Vice-Président de la Conférence des Parties à sa quatrième session, à les aider à procéder à des consultations informelles sur cette question.

2. Conclusions

46. À sa 11ème séance, tenue conjointement avec le SBI le 10 novembre, le SBSTA a décidé de transmettre à la Conférence des Parties une proposition informelle des présidents des organes subsidiaires pour réexamen (voir FCCC/CP/1998/CRP.4).

IV. QUESTIONS DIVERSES

(Point 4 de l'ordre du jour)

1. Délibérations

47. Le SBSTA a examiné ce point à ses 7ème, 8ème et 9ème séances, les 5, 8 et 9 novembre, respectivement.

48. À la 7ème séance, le Président a noté qu'au titre de ce point de l'ordre du jour le SBSTA devrait se pencher sur les questions méthodologiques liées aux communications nationales des Parties visées à l'annexe I. Le SBSTA était saisi à cet égard des documents suivants : FCCC/SBSTA/1998/7, FCCC/SBSTA/1998/8 et FCCC/SBSTA/1998/MISC.6 et Add.1 et 2. À la même séance, le représentant du Centre de collaboration du PNUÉ sur l'énergie et l'environnement (Risø, Danemark) a fait une déclaration.

49. Des déclarations ont été faites sur cette question par les représentants de quatre Parties, dont un s'est exprimé au nom de la Communauté européenne et de ses États membres.

50. À cette même séance, une Partie a soulevé au titre de ce point de l'ordre du jour une nouvelle question concernant les technologies disponibles pour limiter et réduire les émissions d'hydrofluorocarbones et d'hydrocarbures perfluorés et les liens entre le Protocole de Kyoto et le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone. Les représentants de 12 Parties ont fait des déclarations sur cette question.

2. Conclusions

51. À la 9ème séance, le 20 novembre, le SBSTA a adopté les conclusions ci-après sur les questions méthodologiques liées aux communications nationales des Parties visées à l'annexe I :

a) Le SBSTA a pris note des renseignements fournis par le secrétariat au sujet de l'organisation d'un atelier qui se tiendra à Bonn du 9 au 11 décembre 1998 avec la participation d'experts des questions de méthodologie inscrits au fichier et de spécialistes provenant d'autres organisations compétentes, afin d'élaborer des propositions permettant de résoudre les questions méthodologiques relevées par les Parties et le secrétariat lors du dépouillement des inventaires nationaux des émissions de gaz à effet de serre figurant dans les deuxièmes communications nationales (FCCC/SBSTA/1998/7 et

FCCC/SBSTA/1998/8). Il a estimé que les options énoncées par le secrétariat et les premiers renseignements présentés par les Parties pourraient servir de premier élément de réflexion dans le cadre de l'atelier;

b) Le SBSTA a pris également note des renseignements concernant l'organisation à Bonn en mars 1999, en réponse à une demande du SBSTA à sa huitième session et avec la participation de représentants des Parties, d'un deuxième atelier chargé d'examiner les clarifications, les adjonctions et les modifications apportées aux directives révisées pour l'établissement des communications nationales par les Parties visées à l'annexe I (décision 9/CP.2);

c) Le SBSTA a pris note avec satisfaction du rapport communiqué par le PNUE intitulé *Mitigation and Adaptation Cost Assessment: Concepts, Methods and Appropriate Use*⁶, qui représente une contribution au programme de travail du SBSTA sur les méthodologies approuvé par le SBSTA à sa sixième session;

d) Le SBSTA a prié le secrétariat d'inscrire à l'ordre du jour de l'atelier évoqué à l'alinéa a) ci-dessus les points ci-après : méthodes, établissement des rapports et incidences sur le processus et les procédures d'examen. Il a noté que l'un des objectifs pourrait être la définition des priorités de l'équipe spéciale du GIEC sur les inventaires nationaux de gaz à effet de serre. L'étude des procédures d'examen consiste notamment à passer en revue les données d'inventaire présentées chaque année par les Parties;

e) Le SBSTA a prié le secrétariat d'établir, pour sa dixième session, un rapport sur les clarifications, adjonctions et modifications apportées aux directives révisées pour l'établissement des communications nationales par les Parties visées à l'annexe I (décision 9/CP.2), particulièrement à la section sur les inventaires des gaz à effet de serre, en prenant en considération les renseignements livrés par les deux ateliers;

f) Le SBSTA a prié le secrétariat d'établir un rapport initial sur les éléments d'un processus d'examen des inventaires de gaz à effet de serre, y compris les examens approfondis, en tenant compte des questions relevées lors des deux ateliers et en se fondant sur les communications des Parties; ce rapport serait examiné par le SBSTA à sa dixième session en vue de transmettre des éléments d'information pertinents au SBI. Le SBSTA a invité les Parties à présenter, le 1er mars 1999 au plus tard, des renseignements concernant les éléments d'un processus d'examen;

g) Le SBSTA a invité les Parties à présenter des premiers renseignements concernant les options examinées dans le document FCCC/SBSTA/1998/8 pour le 1er décembre 1998 et un complément d'information pour le 1er mars 1999 afin que ces éléments puissent être rassemblés dans un document de la série MISC.;

⁶Publié par le Centre de collaboration du PNUE sur l'énergie et l'environnement (laboratoire national de Risø, Danemark) en 1998. Disponible sur demande adressée à : UNEP Collaborating Centre on Energy and Environment, Risø National Laboratory, P.O. Box 49, DK 4000 Roskilde (Danemark).

h) Le SBSTA a prié le secrétariat d'établir un programme de travail sur les questions méthodologiques liées aux articles 5, 7 et 8 du Protocole de Kyoto; ce document serait examiné à la dixième session compte tenu des activités du GIEC et d'autres organisations compétentes, et conformément à la décision 8/CP.4 ⁷;

i) Le SBSTA a prié le secrétariat de le renseigner, à sa dixième session, sur les émissions provenant du combustible vendu aux navires ou aéronefs effectuant des transports internationaux, en tenant compte des travaux en cours de l'Organisation maritime internationale (OMI) et de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI). Il a pris note des informations communiquées par l'OACI et a prié le secrétariat d'inviter des représentants de l'OACI et de l'OMI à présenter un rapport sur leurs travaux au SBSTA à sa dixième session;

j) Le SBSTA a encouragé le programme GIEC-OCDE-AIE sur les inventaires nationaux des gaz à effet de serre à lui faire tenir dès que possible les résultats des réunions d'experts sur la réaction des pays à la version révisée de 1996 des Directives du GIEC et sur la gestion des incertitudes liées aux inventaires nationaux des gaz à effet de serre;

k) Le SBSTA a prié le secrétariat de consulter le GIEC par l'intermédiaire du Groupe de travail commun, au sujet d'un plan d'ensemble commun pour le programme d'établissement des inventaires portant sur les aspects scientifiques et opérationnels et prévoyant un partage clair des responsabilités entre le GIEC et le secrétariat de la Convention.

52. À la 8ème séance, le 9 novembre, le SBSTA a décidé de recommander à la Conférence des Parties d'adopter, à sa quatrième session, un projet de décision sur les relations entre les efforts faits pour protéger la couche d'ozone stratosphérique et les efforts faits pour préserver le système climatique mondial : questions touchant les hydrofluorocarbones et les hydrocarbures perfluorés ⁸.

53. Le représentant de la Fédération de Russie a soulevé une objection concernant le paragraphe 3 de cette décision sur un point de procédure.

V. ADOPTION DU RAPPORT

(Point 5 de l'ordre du jour)

54. À sa 9ème séance, le 10 novembre, le SBSTA a examiné le projet de rapport sur les travaux de sa neuvième session (FCCC/SBSTA/1998/L.8). Le représentant d'une Partie a fait une déclaration.

⁷Document FCCC/CP/1998/L.19.

⁸Document FCCC/CP/1998/L.7. Pour le texte intégral de la décision de la Conférence des Parties, voir la décision 13/CP.4.

55. À la même séance, le SBSTA a autorisé le Président à compléter le rapport sur la session avec le concours du secrétariat.

VI. CLÔTURE DE LA SESSION

56. À la 9ème séance, le 10 novembre, après avoir remercié tous les participants de leur contribution au succès de la session et exprimé une gratitude particulière au Gouvernement du pays hôte, l'Argentine, le Président a prononcé la clôture de la session.

Annexe

Liste des documents dont était saisi l'Organe subsidiaire de Conseil scientifique et technologique à sa neuvième session

FCCC/CP/1998/1 et Add.1	Ordre du jour provisoire annoté. Note du Secrétaire exécutif
FCCC/CP/1998/2	Activités exécutées conjointement : Examen des progrès accomplis dans le cadre de la phase pilote (décision 5/CP.1). Deuxième rapport de synthèse sur les activités exécutées conjointement.
FCCC/CP/1998/3	Questions relatives au paragraphe 6 de la décision 1/CP.3 : Préparatifs en vue de la première session de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole. Note des Présidents de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique et de l'Organe subsidiaire de mise en oeuvre.
FCCC/CP/1998/6	Mise au point et transfert de technologies : projet de programme de travail
FCCC/CP/1998/7	Report on the development of the observational networks of the climate system
FCCC/CP/1998/INF.3	Activities implemented jointly: review of progress under the pilot phase (decision 5/CP.1). Update on activities implemented jointly
FCCC/CP/1998/INF.4	Matters related to decision 1/CP.3, paragraph 5. Report on the initial SBSTA workshop on land-use, land-use change and forestry related to the Kyoto Protocol
FCCC/CP/1998/MISC.1 et Add.1 et 2	Matters related to decision 1/CP.3, paragraph 5. Land-use change and forestry. Submissions by Parties
FCCC/CP/1998/MISC.2	Comprehensive report on the development of the observational networks of the climate system
FCCC/CP/1998/MISC.5 et Add.1 à 3	Development and transfer of technologies (decision 13/CP.1). Submissions by Parties

FCCC/CP/1998/MISC.7 et Add.1 à 4	Matters related to decision 1/CP.3, paragraph 5. Article 6 of the Kyoto Protocol. Article 12 of the Kyoto Protocol. Article 17 of the Kyoto Protocol. Activities implemented jointly. Compilation of submissions by Parties
FCCC/CP/1998/MISC.9 et Add. 1 et 2	Matters related to decision 1/CP.3, paragraph 5. Land-use change and forestry. Submissions by Parties
FCCC/CP/1998/MISC.11 et Add.1	Matters related to decision 1/CP.3, paragraph 5. Impact of single projects on emissions in the commitment period
FCCC/CP/1998/L.1/Rev.1	Participation à des groupes de contact
FCCC/CP/1998/L.4	Recherche et observation systématique : recommandation de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique
FCCC/CP/1998/L.5	Changement d'affectation des terres et foresterie : recommandation de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique
FCCC/CP/1998/L.7	Rapport de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique : recommandation de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique
FCCC/CP/1998/L.8	Impact de projets particuliers sur les émissions au cours de la période d'engagement : recommandation de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique
FCCC/CP/1998/L.16	Mise au point et transfert de technologies (décision 13/CP.1) : recommandation de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique
FCCC/CP/1998/L.19	Questions relatives au paragraphe 6 de la décision 1/CP.3 : préparatifs en vue de la première session de la Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties au Protocole
FCCC/CP/1998/CRP.2	Activities implemented jointly: review of progress under the pilot phase (decision 5/CP.1): joint recommendation of the Subsidiary Body for Scientific and Technological Advice and the Subsidiary Body for Implementation

FCCC/CP/1998/CRP.3	Matters related to decision 1/CP.3, paragraph 5: Article 6 of the Kyoto Protocol. Article 12 of the Kyoto Protocol. Article 17 of the Kyoto Protocol: draft decision by the Chairmen of the Subsidiary Body for Scientific and Technological Advice and the Subsidiary Body for Implementation and draft proposal by the co-Chairs of the contact group on mechanisms
FCCC/CP/1998/CRP.4	Matters related to decision 1/CP.3, paragraph 6: preparations for the first session of the Conference of the Parties serving as the meeting of the Parties to the Protocol
FCCC/SBSTA/1998/5	Mise au point et transfert de technologies. Rapport intérimaire
FCCC/SBSTA/1998/6	Rapport de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique sur les travaux de sa huitième session, Bonn, 2-12 juin 1998
FCCC/SBSTA/1998/7	Methodological issues identified while processing secondnational communications: greenhouse gas inventories
FCCC/SBSTA/1998/8	Questions méthodologiques relatives aux inventaires des gaz à effet de serre : résumé des questions et options connexes
FCCC/SBSTA/1998/INF.1	Methodological issues. Issues related to land-use change and forestry
FCCC/SBSTA/1998/MISC.6 et Add.1 et 2	Approaches to resolving methodological issues related to national communications from Annex I Parties. Additional submissions by Parties
FCCC/SBSTA/1998/L.7	Aspects scientifiques et méthodologiques de la proposition du Brésil
FCCC/SBSTA/1998/L.8	Projet de rapport de la neuvième session de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique
FCCC/SBSTA/1998/CRP.1	Development and transfer of technologies. Draft decisions for the fourth session of the Conference of the Parties proposed by the Group of 77 and China
FCCC/SBSTA/1998/CRP.6	Research and systematic observation (articles 4.1 g) and 5 of the Convention)
FCCC/SBSTA/1998/CRP.7	Land-use change and forestry

FCCC/SBSTA/1998/CRP.8	Relationship between efforts to protect the stratospheric ozone layer and efforts to safeguard the global climate system: issues related to hydrofluorocarbons and perfluorocarbons
FCCC/SBSTA/1998/CRP.9	Impact of single projects on emissions in the commitment period
FCCC/SBSTA/1998/CRP.10	Methodological issues
FCCC/SBSTA/1998/CRP.11	Development and transfer of technologies (decision 13/CP.1)
FCCC/SB/1998/MISC.1 et Add.1/Rev.1; Add.2; Add.3/Rev.1 et Add.4 à 6	Preparatory work needed for the fourth session of the Conference of the Parties on the items listed in decision 1/CP.3, paragraph 5. Submissions by Parties
FCCC/SB/1998/CRP.3	Activities implemented jointly under the pilot phase
FCCC/AGBM/1997/MISC.1/Add.3	Implementation of the Berlin Mandate. Proposals from Parties
FCCC/TP/1998/1	Technical paper on terms of transfer of technology and know-how. Barriers and opportunities related to the transfer of technology.
